

La Haute autorité de santé certifie la qualité et l'organisation des soins prodigués au CHU de Clermont-Fd

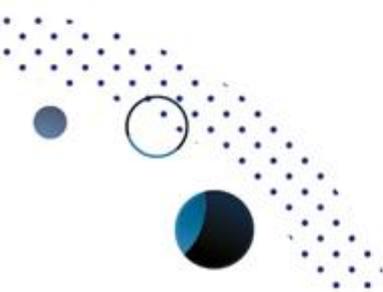
Malgré un environnement de crise sanitaire, dans une période où le quotidien de l'hôpital est d'une extrême exigence, le CHU de Clermont-Ferrand a reçu sa certification (vignette verte) pour la qualité et l'organisation des soins prodigués par la Haute autorité de santé (HAS). Les résultats ont été annoncés ce vendredi 17 décembre.

Le CHU de Clermont-Ferrand s'avère être le premier CHU de France à avoir passé cette nouvelle procédure de certification (visite réalisée du 21 au 25 juin 2021), relevant ainsi le défi de cette évaluation collective. Les résultats seront rendus publics sur le site de la HAS dans les prochaines semaines. La prochaine visite de la HAS se déroulera désormais en 2025.

En place depuis 20 ans, cette **procédure d'évaluation indépendante et obligatoire du niveau de qualité et de sécurité des soins dans les établissements de santé**, publics et privés est réalisée tous les 4 ans.

En 2020, cette procédure s'est profondément transformée pour répondre encore mieux aux enjeux et exigences actuels de qualité et de sécurité des soins. Dans sa nouvelle formule, la certification des établissements de santé pour la qualité de soins est simplifiée, ancrée dans les pratiques des soignants et centrée sur les résultats de la prise en charge pour le patient. **Éléments sur lesquels, entre autres, le CHU s'illustre particulièrement sur les critères de « la pertinence des parcours, des actes et des prescriptions argumentée au sein des équipes » ou encore de ses « orientations stratégiques en cohérence avec son territoire ».**

« Les experts visiteurs se sont rendus sur les trois sites (Gabriel-Montpied, Estaing et Louise-Michel) du CHU afin de rencontrer les patient(e)s, les praticien(ne)s, les chef(fe)s de service. Cette certification est le fruit du travail collectif des équipes médicales, soignantes, administratives, de l'implication et de l'organisation de l'ensemble des services dans cette période chahutée. Je tiens à les remercier sincèrement. Cette certification de la Haute autorité de santé, fruit d'une procédure exigeante est une véritable reconnaissance et un gage de qualité » révèle Didier HOELTGEN, Directeur Général du CHU.



Cette certification constitue un tournant dans la vie de l'établissement et reconnaît le travail accompli par toutes les équipes qui se traduit dans la prévention et l'organisation des soins au sein du CHU dans les filières de soins du territoire. C'est une reconnaissance évidente de la qualité de nos établissements publics.

La certification se poursuit sur les établissements du GHT « Territoires d'Auvergne : Allier – Puy-de-Dôme ». Le CHU de Clermont-Ferrand, en tant qu'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT), agit comme moteur pour tout le territoire afin de mieux desservir la population et faire accéder le soin au plus grand nombre.

Nouvelle procédure de certification de la Haute Autorité de Santé

Cette « version V2020 » met particulièrement en avant l'ambition de :

- médicaliser et mieux prendre en compte le résultat de la prise en charge du patient,
- simplifier la démarche de certification dans ses différents aspects pour situer les travaux d'évaluation et d'amélioration de la qualité et de la sécurité au plus proche des pratiques des professionnels et de leurs équipes,
- s'adapter aux évolutions du système de santé en valorisant l'insertion territoriale des établissements de santé et la construction de parcours de soins.

CONTACTS PRESSE

Tatiana BLANC, chargée de communication

04 73 75 10 87 ou 06 33 21 02 09

Alice PAPON-VIDAL, chargée de communication

04 73 75 10 48 ou 06 84 44 19 96

Toute demande presse ou interview de professionnels du CHU doit être adressée uniquement au service communication via l'adresse suivante :
communication@chu-clermontferrand.fr